



L'usage d'UNIMARC dans un environnement culturel et linguistique nord africain : le cas de la Tunisie

Khaled Habchi

Enseignant-chercheur
Institut supérieur de documentation
Université de Manouba
Manouba, Tunisie
E-mail : Khaled.habchi@isd.rnu.tn

Meeting:

148. UNIMARC

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 76TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND ASSEMBLY
10-15 August 2010, Gothenburg, Sweden
<http://www.ifla.org/en/ifla76>

Abstract:

As an immediate consequence of the advent of the information society and the massive integration of ICT in libraries and information services, the major information institutions in the Maghreb started with enthusiasm, computerization and recomputerization of their catalogs. In the absence of a national format and for reasons both cultural and linguistic, the choice fell on the UNIMARC format. After several years of implementation of the format, it is timely to take stock assessment of its use to detect shortcomings related to both format management by professionals and the format structure itself and its ability to meet the specific needs of this population of users.

Assuming that the Maghreb is a region that has specific language and common cultural and shares the same concerns and documentary practices, the study focuses on the Tunisian case. Based on a field survey questionnaire reinforced by direct observation, the study proposes to assess the cataloguing functionality under UNIMARC in the main Tunisian library systems. Thus the functional issues, such as processing documents specific to language and national culture and the use of UNIMARC authorities format, other technical such as the use of the label, indicators, coded fields and link fields as well as the data fields will be raised and analyzed.

Also, the study will examine the question of exchange of bibliographic records between Tunisian libraries and their partners in the West and the Middle East. Thus, the problems impeding smooth exchange of information will be identified and analyzed. The results obtained should inquire about the appropriateness of UNIMARC, help delineate

the specific needs of the use of this format in Tunisia and the Maghreb and possibly propose additions to the format to suit the needs of this region.

Introduction

Les systèmes d'information documentaires « SID » maghrébines : bibliothèques, centres de documentation et d'information, centres de ressources informationnelles etc., ont connu, durant la dernière décennie, un saut qualitatif considérable. Profitant du développement sans précédent des TIC et de la disponibilité de bibliothécaires et de spécialistes de l'information qualifiés et fraîchement diplômés, Ils se sont mis à l'informatisation ou la réinformatisation de leurs catalogues. L'objectif recherché est d'améliorer la performance et l'efficacité de leurs systèmes et s'intégrer dans les réseaux d'information bibliographiques régionaux et internationaux sans cesse croissants. Le format de catalogage choisi par Les institutions documentaires maghrébines majeures du secteur de l'information documentaire, véritables locomotives du secteur, est le format UNIMARC.

En partant du principe que Le Maghreb est une région du monde qui présente des spécificités linguistiques et culturelles communes et partage les mêmes pratiques et préoccupations documentaires, l'étude s'intéresse, dans un premier temps, à faire un tour d'horizon sommaire de l'usage d'UNIMARC dans cette région du monde et plus particulièrement en Tunisie. Ensuite, elle s'intéressera d'une manière plus approfondie à dégager les principales enseignements et conclusions liés à l'usage d'UNIMARC au Maghreb, notamment ceux en rapport avec le traitement de documents spécifiques à la langue et la culture nationales.

L'étude repose sur des enquêtes de terrain et des études sur l'usage du format au Maghreb. Les résultats obtenus devraient renseigner sur la pertinence du choix d'UNIMARC, permettre de délimiter les besoins spécifiques en matière de l'usage de ce format en Tunisie et au Maghreb.

Bilinguisme et biculturalisme au Maghreb

Le Maghreb est la région d'Afrique du Nord, correspondant à la partie occidentale du monde arabe, située entre la Méditerranée, le désert libyque, le Sahara et l'océan Atlantique. La notion de Maghreb, « Occident », par opposition au Machrek, l'Orient arabe a longtemps désigné les trois pays d'Afrique du Nord-Ouest, Maroc, Algérie et Tunisie, auxquels s'ajoutent aux extrémités orientale et occidentale la Libye et la Mauritanie.

Les pays du Maghreb : Algérie, Maroc et Tunisie est une zone géographique où règne une situation linguistique marquée par le bilinguisme arabe (avec les variantes dialectales de chaque pays)/français. Ayant un passé colonial identique, le Maghreb a hérité la langue de l'ex colonisant et une partie de sa culture.

Le Maghreb est une région du monde dont la situation linguistique est des plus complexes. Le paysage linguistique est composé de l'arabe, langue officielle et symbole de son appartenance culturelle à la civilisation arabo-musulmane, du français hérité du passé colonial et ayant le statut de deuxième langue « officielle », utilisée largement dans l'enseignement et

partiellement dans l'administration publique. Le Maghreb est considéré comme région bilingue voire trilingue « eu égard à la diglossie « classique - parlé » caractérisant l'arabe »¹

De manière générale, l'adoption, par la majorité des pays en développement du bilinguisme arabe/français, arabe/anglais, arabe/italien ou autres a été à la fois une conséquence inéluctable d'un long processus d'acculturation lié à la période de colonisation et une exigence de modernisation. Dans les trois pays du Maghreb, l'enseignement était et demeure jusqu'à ce jour structurellement bilingue (arabe/français).

Si la présence, dans ces pays de deux langues est une réalité concrète, celle de deux cultures l'est beaucoup moins. La population maghrébine a vécu les mêmes réalités : une culture arabo-musulmane, doublée d'une culture franco-occidentale. Situation créée « par la présence française en Algérie à partir de 1830, laquelle a été prolongée et affirmée par l'installation d'un régime de protectorat en Tunisie en 1881 et au Maroc en 1912 »².

Le paysage Linguistico-culturel en Tunisie

Carrefour de nombreuses civilisations, la Tunisie possède une histoire linguistique aussi riche que complexe. Aux côtés du berbère, langue de la population autochtone, sont « venus se greffer au cours des âges le phénicien, le latin et l'arabe. Plus tard le turc puis le français se superposèrent à l'arabe »³. Etant la langue la plus répandue, notamment dans sa forme dialectale courante, L'arabe s'est adjugé, par la suite, le statut de langue nationale du pays.

L'environnement linguistique était dès lors sous l'influence du bilinguisme arabe/français voire du trilinguisme compte tenu de la diglossie « classique parlé » distinguant l'arabe. Dans cet environnement, l'arabe classique, l'arabe dialectal et le français coexistaient dans « des rapports de contact et donc d'interinfluence linguistique au sein de la société tunisienne et continue d'y coexister depuis près d'un siècle »⁴. De ce contact, sont nées un certain nombre de problèmes linguistiques et sociologiques d'autant plus qu'il s'agit d'un contact entre deux langues de familles linguistiques différentes, l'une sémitique et l'autre indo-européenne.

Impact sur le paysage documentaire

Le bilinguisme caractérisant l'environnement linguistique au sein des sociétés maghrébines, depuis plus d'un siècle, continue d'avoir un impact considérable sur les aspects de la vie culturelle, sur l'enseignement et sur l'administration. Le secteur de l'information documentaire, secteur en pleine mutation, considéré comme un facteur d'appoint au système éducatif et culturel, subit à son tour, de plus en plus, les répercussions de ce bilinguisme persistant qui tend vers une sorte de multilinguisme, notamment avec l'influence sans cesse croissante de l'anglais, dans une société touchée par les effets de la mondialisation de l'économie et de la culture.

¹ Salah GARMADI. La situation linguistique actuelle en Tunisie : problèmes et perspectives. RTSS, n° 13, mars 1968. p. 13

² Chadly FITOURI. Biculturalisme, bilinguisme et éducation / Chadly Fitouri. Paris : Delachaux et Niestlé, 1983. p.12

³ Salah GARMADI. La situation linguistique actuelle en Tunisie : problèmes et perspectives. Revue tunisienne des sciences sociales. N°3, mars 1968. p. 13

⁴ Salah GARMADI. Op. Cit. p. 13

Les SIDs maghrébins reflètent fidèlement l'environnement linguistique régnant dans le pays. Ce fait est perceptible aussi bien au niveau du contenu des collections documentaires qu'au niveau des procédés et des méthodes de traitement et de gestion de l'information.

UNIMARC au Maghreb

Le format UNIMARC ne commence que tout récemment à faire l'objet d'un intérêt accru de la part des SIDs maghrébins. Cet intérêt est dû certainement aux conséquences directes de l'émergence de la société d'information et aux progrès des TIC, ce qui a, à notre avis, contribué largement à une prise de conscience collective enregistrée dans le milieu des bibliothèques et des centres de documentation et qui s'est traduit par une volonté ferme à s'informatiser en se dotant des outils et des standards susceptibles de les intégrer à la communauté documentaire internationale.

Pourquoi UNIMARC ?

L'adoption du format UNIMARC au Maghreb peut être expliquée par les facteurs suivants :

- L'absence de formats nationaux maghrébins incarnant les spécificités documentaires nationales ;
- La recherche d'un format jouissant d'une reconnaissance internationale à travers un outil pris en charge par l'IFLA ;
- L'usage répandu du format en France, considéré culturellement proche du contexte maghrébin en raison de l'usage commun de la langue française ;
- La disponibilité des outils de travail sur UNIMARC en français : documentation, manuels, guides et ressources électroniques ;
- La disponibilité de réservoirs bibliographiques contenant des ressources en langue française et permettant l'échange de notices au format UNIMARC uniquement ;
- La flexibilité du format jugé plus souple que MARC 21 ;
- Les perspectives de développement annoncées ;

UNIMARC en Algérie

En matière d'usage d'UNIMARC, le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) et le secteur des bibliothèques universitaires sont considérés comme étant les pionniers du paysage documentaire algérien. Le CERIST possède une bibliothèque riche en documentation scientifique et technique qu'il a entièrement informatisée en s'appuyant sur des normes et standards internationalement reconnus. En matière de catalogage, c'est le format UNIMARC qui a été adopté pour traiter le fonds documentaire de la bibliothèque et celui des de l'atelier de microfiches. Le logiciel utilisé pour mettre en œuvre l'informatisation est le SIGB Syngéb, développé par le CERIST lui-même et largement répandu en Algérie. Syngéb permet d'introduire des notices bibliographiques bilingues français/arabe en UNIMARC et d'échanger les données bibliographiques sous ce format. Le fonds du CERIST est mis en ligne depuis 1998⁵

⁵ LOUKEM Mohamed El Hadi. L'Activité de diffusion de l'information au CERIST. JEBU'09 – CERIST, Ben Aknoun 30-31 mai 2009. www.cerist.dz/jebu09/...JEBU/communication_Loukem%20Elhadi.ppt

A leur tour les bibliothèques universitaires algériennes ont tendance à adopter le format UNIMARC. En effet, en 2005 un Réseau Régional Inter Bibliothèques Universitaires « RIBU » se composant de neufs bibliothèques de la région du centre et la bibliothèque du CERIST fût créé dans le cadre du programme Tempus MEDA III. En 2010 le nombre de notices du catalogue collectif a atteint les 185 992⁶

L'usage d'UNIMARC en Algérie souffre de plusieurs maux que Fatima zahra Pacha a résumés en deux points essentiels : l'absence d'un fichier d'autorité algérien et le manque d'expérience du personnel en matière d'UNIMARC, ce qui est de nature à peser lourd sur la qualité des catalogues et l'homogénéité et la cohérence des données.

Selon Fatima Zahra Ali Pacha, le CERIST compte dans le futur proche mettre en place un catalogue collectif national sous UNIMARC. Par ailleurs, une équipe de recherche du département de bibliothéconomie de l'Université d'Alger entreprend depuis février 2010 un projet de mise en œuvre d'un fichier d'autorité algérien : noms géographiques, noms arabes anciens et collectivités algériennes.

UNIMARC au Maroc

La situation de l'usage d'UNIMARC au Maroc est proche de celle de l'Algérie. Le format a été introduit dans pays grâce aux efforts de quelques bibliothèques majeures, notamment la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM). Outre la BNRM, les principaux utilisateurs d'UNIMARC au Maroc sont :

- Le réseau de lecture publique relevant du Ministère de la culture ;
- L'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST) ;
- La Bibliothèque universitaire Mohammed Sekkat, Université Hassan II, Casablanca
- Le Centre national de documentation, Rabat

En tant qu'agence bibliographique nationale et coordinateur du réseau national des bibliothèques marocaines, la BNRM a fourni un effort considérable pour entamer la migration de ses anciens catalogues et bases de données à un nouvel environnement informatique internationalisé. L'introduction d'UNIMARC est rendu possible à l'occasion du déménagement de la BNRM à ses nouveaux locaux en 2008 et la mise en œuvre de son nouveau catalogue sous le SIGB Virtua de VTLS.

Dans le cadre du projet d'informatisation lancé en 2007, Le personnel de la BNRM a bénéficié d'une formation sur UNIMARC dispensé par les experts de la BnF pour garantir une bonne qualité du catalogue. Le projet a atteint aujourd'hui sa dernière phase, avec le démarrage, en 2010 du chantier de la conversion rétrospective.

⁶ ALI PACHA Fatima Zahra. Les notices bibliographiques en UNIMARC dans les catalogues collectifs algériens, Etude de cas : autorités algériennes. 3e Rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC, ENSSIB, 2010. www.ifla.org/files/uca/Flyer-unimarc%202010.pdf

UNIMARC en Tunisie

En Tunisie, le format UNIMARC jouit d'un statut de format national de fait, car il est utilisé par la Bibliothèque nationale de Tunisie (BnT) et la plupart des bibliothèques du pays. Le format MARC a été introduit dans le paysage documentaire tunisien depuis seulement une dizaine d'année. L'effet de la société de l'information et l'avancement des TIC a incité les bibliothèques tunisiennes à se mettre à l'heure de l'informatisation. Les prémices du choix d'UNIMARC sont apparues lors de la préparation de l'atelier de conversion rétrospective des fichiers anciens à la BnT. L'adoption du format UNIMARC pour la conversion rétrospective de ses données bibliographiques a été décidée au niveau du comité chargé de la rédaction du cahier des charges pour l'acquisition d'un SIGB pour le compte de BnT. Ce choix a imposé ce format à la fois comme format de travail et interface d'échange.

Outre la BnT, qui a officiellement mis en œuvre son catalogue sous le SIGB Virtua de VTLS en 2006 à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux du Boulevard du 9 avril, les principaux secteurs de l'information documentaire ont, pour leur part, opté pour le format UNIMARC. Il s'agit tour à tour du :

- Réseau des bibliothèques universitaires tunisiennes « BIRUNI » regroupant environ 200 bibliothèques et dont la plus importante est la Bibliothèque de la Faculté de droit et des sciences économiques et politiques de Tunis relevant de l'université El Manar. La mise en œuvre du catalogue a été réalisée dans le cadre d'un projet de la banque mondiale en vue de moderniser les bibliothèques universitaires entrepris depuis 1996. Après d'énormes difficultés rencontrées dans la phase de démarrage, le projet a pu être mis en œuvre. Aujourd'hui, le catalogue collectif « BIRUNI » contient environ un million de notices ce qui correspond à l'ensemble du fonds documentaire des BU tunisiennes.
- Réseau des bibliothèques agricoles « BIRSA », un réseau collaboratif de bibliothèques agricoles regroupant, environ 19 institutions de l'enseignement supérieur agricole. Réalisé dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale, il fût inauguré officiellement en mai 2008. «BIRSA » est coordonné par l'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles « IRESA » qui joue le rôle de point focal du réseau. Conçu sous une architecture en consortium, BIRSA représente un point d'accès unique à toutes les ressources électroniques et les fonds documentaires des bibliothèques des établissements relevant de l'IRESA. Elle fournit à ses usagers un catalogue collectif composé de quelques 25 mille références correspondant aux ressources disponibles dans les bibliothèques membres du réseau ainsi que l'accès en ligne aux résultats de recherche agronomique et une bibliothèque numérique contenant le texte intégral des thèses et mémoires tunisiens présents dans la collection documentaire.
- Réseau des Bibliothèques publiques : un réseau en pleine mutation. Possédant déjà une organisation assez bien structurée, le secteur de la lecture publique, composé de 349 bibliothèques, s'est inscrit dans une dynamique de modernisation grâce au projet d'appui au développement de la lecture publique en Tunisie, financé par le gouvernement français. Ce projet, a été mis en œuvre sur une période de trois ans, de 2005 à 2008. Il visait à promouvoir le livre et la lecture auprès de la jeunesse tunisienne à travers la modernisation et l'informatisation du réseau de la lecture publique et la transformation des bibliothèques classiques en médiathèques. Le projet

a assuré une formation au profit des bibliothécaires du réseau sur plusieurs aspects de la gestion de l'information documentaire dont un module sur le catalogage en UNIMARC. La mise en œuvre du catalogue ne tardera plus à venir après la réception du SIGB Agate, actuellement en cours d'installation et de paramétrage.

D'autres secteurs de l'information documentaire sont en cours de restructuration et de modernisation et qui opteront, sans doute, pour le format UNIMARC. Il s'agit notamment des bibliothèques scolaires dont une commission au sein du Ministère de l'éducation est en train de préparer un projet de réhabilitation de ce secteur.

Bilan de l'usage d'UNIMARC en Tunisie

La mise en œuvre des différents catalogues des bibliothèques tunisiennes est assez récente. Une évaluation objective ne peut être effectuée à ce stade, car beaucoup d'améliorations sont planifiées par les administrateurs de ces catalogues. Néanmoins, un premier bilan pourrait être proposé afin d'évaluer la qualité des notices produites, ce qui permettrait de corriger le tir pour le reste du parcours. L'évaluation prendra en ligne de compte les aspects techniques et fonctionnels de l'usage d'UNIMARC ainsi que les spécificités documentaires particulières liées au contexte local tunisien et maghrébin par extension. L'évaluation repose, en partie, sur une enquête de terrain réalisée dans le cadre d'une étude⁷ présentée à la 3e rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC en mars 2010.

La qualité des catalogues

La qualité d'un catalogue dépend largement de la manière dont renseigne une grille de catalogage. Elle est également tributaire du niveau de qualification des spécialistes de l'information documentaire et de l'application rigoureuse des normes et standards documentaires. Le niveau de catalogage adopté par l'ensemble des bibliothèques étudiées est un niveau intermédiaire, les grilles utilisées sont bien évidemment assez simplifiées. Une analyse attentive des notices introduites dans le catalogue permet de dégager constatations suivantes :

-Les notices téléchargées ne font pas l'objet du nettoyage requis. Ainsi les zones locales, les sous-zones de liens de l'agence source ne sont pas supprimées d'où une possibilité de conflits entre notices.

-Des éléments importants dans la structure d'une notice sont totalement ou partiellement ignorés tels que le label de la notice, les indicateurs et les zones fixes. Ce qui est de nature à altérer la qualité de la recherche dans les catalogues.

-Les zones de liens sont en règle générale soit exclues des grilles de catalogage soit ignorées.

-Les zones des données descriptives contiennent énormément d'erreurs de catalogage dues au non maitrise du format UNIMARC et des normes catalogue.

⁷ Habchi, Khaled ; Kéfi, Naceur. L'usage d'UNIMARC en Tunisie : la situation des principaux secteurs de l'information documentaire. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-48441>

-Les zones des titres associés sont également ignorées.

-Les zones de l'indexation ne sont pas renseignées d'une manière systématique, excepté à la BnT. L'indexation matière n'est pas une priorité pour certaines bibliothèques notamment au sein du réseau des bibliothèques universitaires.

-Des erreurs dans le choix et la forme des vedettes au sein du bloc de la responsabilité intellectuelle. Ceci est dû au non maîtrise des normes de gestion des vedettes auteurs et l'application des principes régissant ces normes sur le format UNIMARC.

Une utilisation abusive de zones locales pour contourner l'incapacité du format à gérer les besoins documentaires locaux.

-Une absence totale des notices d'autorité. Seulement des autorités provisoires sont présentes.

En somme, La situation des catalogues présente un constat de carence évident. Leur qualité varie entre moyenne et faible, mais malgré cela, ils remplissent leur rôle d'information et d'orientation. Le degré de ces défaillances diffère d'un réseau à l'autre. Cette situation est due à la faiblesse de la planification, le manque de ressources et l'absence de rigueur dans l'usage du format et l'application des normes.

La problématique de l'échange des données bibliographiques

Les bibliothèques tunisiennes profitent pleinement du nouvel environnement bibliographique international pour télécharger leur besoin en notices. Les notices importées proviennent uniquement de réservoirs français. Les documents édités hors de France ne sont pas tous facilement téléchargeables pour des raisons techniques. Les bibliothèques Anglo-Saxonnes et moyen-orientales ne proposent pas, en général, de notices à l'export au format UNIMARC. La situation devient problématique lorsqu'il s'agit de télécharger des notices en langue arabe. En effet, le fossé bibliographique se creuse davantage entre les deux ailes du monde arabe. Tandis que au Maghreb, on a tendance à utiliser l'UNIMARC, l'ISBD et les normes françaises d'accès à la description bibliographiques, les pays de l'orient arabe « Machrek » adoptent tous les normes Anglo-américaines et le format MARC 21.

Le multilinguisme des catalogues

Les catalogues tunisiens reflètent la réalité linguistique dans le pays, caractérisés par un bilinguisme issu de l'emploi de deux langues de familles différentes, l'arabe et le français et se présentent comme des systèmes bicéphales, constitués de deux facettes linguistiques, l'une arabe et l'autre française. Les fonds documentaires sont constitués de ressources dans les deux langues, et avec des taux assez rapprochés. Les outils de traitement documentaires présents à l'intérieur de ces systèmes sont en arabe et en français, et ne sont pas forcément les mêmes, ce qui est de nature à altérer la cohérence et l'homogénéité des données et influencer par conséquent sur la qualité des extraits.

Les catalogues des bibliothèques sont composés en fait de deux sous systèmes l'un arabe et l'autre français. Cette situation est hautement complexe, même si l'avènement d'UNICODE permet aujourd'hui de résoudre le problème de l'enregistrement multi-écriture dans un même catalogue ou dans une même notice et que les utilisateurs tunisiens sont tous bilingues. Il suffit de songer à l'affichage, la bidirectionnalité et l'introduction de codes de sous- zones en

français lors de la création d'une notice bilingue arabe/français. Dans les catalogues multilingues, chaque langue possède son propre environnement documentaire notamment les codes langues, pays, etc., un langage d'indexation, des type de documents particuliers, etc.

La difficulté principale est d'abord une difficulté de prise de décision. Dans un environnement informatique et technique nouveau pour les bibliothécaires en charge du catalogage, et en l'absence de manuels de procédures et de soutien et d'orientation, il est difficile de choisir la bonne décision. Faut-il créer pour les auteurs nationaux bilingues une notice en arabe ? Une notice en français ? Ou une seule notice avec des zones parallèles ? Dans ce dernier cas de figure, les codes langue et écriture concerneraient quel élément de la notice ?

La même situation pourrait être étendue aux notices bibliographiques. Pour un ouvrage bilingue contenant deux parties égales l'une en arabe et l'autre en français, ce qui est très courant dans les pays bilingues, faut il créer une notice en français ? Ou une notice en rabe ? Ou les deux ?, etc.

Dans ce même ordre d'idée, Pourquoi faut-il entrer les codes de langue, pays, etc. en caractères latins lors de la création d'une notice en arabe ? Serait-il judicieux de définir les valeurs alphabétiques des codes dans les caractères arabes ?

Pour ce qui est des mécanismes de liens entre notices, la présence de zones parallèles ou de notices parallèles pour une entité donnée, rend complexe la gestion de liens entre notices d'autorité et notices bibliographiques. Une telle situation aurait des conséquences négatives sur l'unicité des données dans le catalogue.

Le traitement des manuscrits

La fonctionnalité de gestion des manuscrits arabes est une fonctionnalité liées à la civilisation arabo-musulmane. La BnT possède une collection de manuscrits assez riche d'environ 25000 documents. La particularité de cette collection réside dans le fait qu'elle est non imprimée et totalement en langue arabe. Le fonds des manuscrits n'est pas totalement identifié et signalé dans un catalogue. Seulement 30% de la collection figure dans des catalogues imprimés et ont été convertis dans le catalogue général lors de la mise en œuvre du nouveau système en 2006. Les manuscrits obéissent à des méthodes de traitement et d'analyse de contenu particuliers, propres à ce type de documents. Les difficultés de traitement bibliographique que rencontrent les catalogueurs sont dûes essentiellement à la nature de cette documentation dépourvue des éléments qui permettent de l'identifier et l'enregistrer dans un catalogue, dont par exemple l'absence d'une source principale d'information telle qu'une page de titre. Les titres et les noms des auteurs sont relevés des documents eux même et validés à partir d'ouvrages de références spécialisés contenant ce type d'information. Quant à l'analyse de contenu, elle est réduite à l'attribution de mots clés génériques en vocabulaire libre.

Les manuscrits arabes ne peuvent pas être gérés par les normes de catalogage du livre ancien, car ils sont non-imprimés. Le format UNIMARC ne peut non plus prendre en charge ce type de document parce qu'ils possèdent leurs propres éléments de description bibliographique.

Pour contourner cette situation, la BnT a recouru à l'usage des zones locales. Ainsi, les éléments manquant au format ont été ajoutés comme suit :

219 Dimensions du manuscrit \$a hauteur du texte en mm \$b hauteur du texte en mm \$c nombre de lignes par page \$d nombre de feuilles

290 Date de copie \$a date du calendrier grégorien \$b date de l'hégire
339 Début du manuscrit \$a
349 Fin du manuscrit \$a
900 Calligraphie \$a

Par ailleurs, d'autres zones locales ont été utilisées pour répondre à des besoins spécifiques correspondant à des pratiques documentaires locales. C'est le cas de l'organisation de la bibliographie nationale de Tunisie et où des clés de tri spécifiques sont utilisées pour trier le corpus et les différents index de la publication. Ainsi les zones locale 690 et 790 sont incluses dans le bordereau de saisie UNIMARC de la BnT.

Les fichiers d'autorité noms arabes et UNIMARC (A)

Le maillon faible de la description bibliographique en Tunisie est l'usage des données d'autorité. L'enquête a montré qu'aucune bibliothèque n'utilise ce type de données, Pourtant combien important pour la qualité du catalogue. La mise en œuvre de ce type de fichier est une tâche laborieuse qui nécessite beaucoup d'expérience et de savoir faire, et que seule la bibliothèque nationale du pays est habilitée à réaliser. La question devient encore plus complexe lorsqu'il s'agit de fichiers d'autorité noms arabes et noms arabes anciens bilingues. En effet, ces entités comportent des spécificités très particulières qui nécessiteraient des mises au point des standards relatifs à ce type d'entités. Des experts des pays arabes et du Maghreb devraient participer d'une manière agissante au sein des groupes de travail de l'IFLA sur la révision et la mise à jour des « Names of persons » et UNIMARC (A).

D'un autre côté, les noms de collectivités posent les mêmes problèmes sinon plus. En effet les noms des organismes officiels et non officiels producteurs de documents présentent la particularité de changer souvent de forme, surtout pour ce qui concerne les organismes gouvernementaux.

Le problème des fichiers d'autorité des noms occidentaux et notamment français pourrait être résolu par l'utilisation des fichiers d'autorité auteurs clés en main fourni par la BnF ou par d'autres bibliothèques occidentales, et largement à la portée des bibliothèques tunisiennes à travers le téléchargement des notices. La maintenance et la diffusion de ce même type de fichier en langue arabe revient exclusivement aux bibliothèques tunisiens bilingues sous la responsabilité de la Bibliothèque nationale.

Dans le contexte actuel des réseaux d'information et de coopération accru en matière d'information documentaire, rendu possible grâce à l'avancement des TIC, la production de tels fichiers pourrait permettre à la Tunisie de participer positivement dans les réseaux documentaires mondiaux, d'autant plus que la tendance actuelle est d'opter pour des catalogues collaboratifs multi-écritures où la langue arabe serait fortement représentée.

Une langue spécifique, des besoins spécifiques, un format spécifique ?

Les formats bibliographiques nationaux sont une réponse à des besoins spécifiques locaux. En Tunisie et dans la région du Maghreb, les besoins documentaires particuliers existent. Ils émanent largement du contexte local marqué profondément par la civilisation arabo-musulmane et le bilinguisme arabe/français. Ces besoins sont-ils assez éloquents pour revendiquer un format national tunisien ou maghrébin ?

Dans le monde arabe, l'intérêt accordé au format MARC s'est manifesté dès le milieu des années 1970. Aussitôt un besoin pressant à la traduction ou l'arabisation du format MARC s'est fait sentir dans le milieu bibliographique égyptien, pays leader dans la région, sans aboutir à un résultat concret. Les premières actions menées en matière de développement ou de traduction d'un format de la famille MARC, au niveau des pays arabes, n'ont pas dépassées la phase de sensibilisation. Saad Al Hagrassi était le premier chercheur arabe à lancé l'idée de la réalisation d'un tel projet en 1975. Il fut suivi par Mustapha Husameddine qui a souligné l'importance de la mise en œuvre d'un format arabe commun de communication permettant de « d'harmoniser les pratiques documentaires et de baisser le coût du catalogage tout en améliorant la qualité des catalogues et réaliser une exploitation optimale des ressources et l'augmentation des possibilités de l'échange des notices bibliographiques entre les pays arabes et entre ces pays et le reste du monde »⁸.

Par ailleurs, une étude de Zain Abdelhédi réalisée en 2002 montre à ce propos que les causes du non réalisation d'un tel projet résident dans le fait que les bibliothèques égyptiennes « n'ont pas atteint un degré d'informatisation acceptable qui justifierait la conduite d'un projet de traduction ou d'arabisation »⁹. L'étude montre également que les constructeurs de logiciels assument une part de responsabilité, puisque plusieurs d'entre eux ont développé les fonctionnalités de leurs logiciels « autour d'un format MARC non traduit intégralement »¹⁰

Aujourd'hui les choses ont changé. Les bibliothèques en Tunisie, au Maghreb et dans le monde arabe s'informatisent massivement, ce qui rend les formats bibliographiques une question d'actualité. En plus, La normalisation documentaire à l'échelle internationale connaît, de nos jours, une évolution spectaculaire. Elle est en train de s'opérer en tenant compte de la diversité culturelle et linguistique caractérisant l'environnement informationnel mondial. Les bibliothèques de la région en sont les grandes bénéficiaires.

S'il serait question en Tunisie de reposer la question de la mise en œuvre d'un format de travail spécifique tunisien, un « TUNMARC » ou maghrébin, un « MAGMARC » par exemple, ça sera à partir du format UNIMARC, car c'est un format « neutre », flexible et évolutif et qui répond largement aux besoins de traitement bibliographique en Tunisie et au Maghreb. Le projet serait une implémentation nationale Tunisienne ou maghrébine du format UNIMARC mieux tournée vers les spécificités du contexte documentaire local, et qui serait traduit en arabe afin de permettre aux professionnels locaux, dont la langue maternelle est l'arabe, de mieux l'assimiler et l'appliquer.

Conclusion

L'étude fait le point sur l'usage du format UNIAMRC dans le contexte documentaire maghrébin, enraciné dans la civilisation arabo-musulmane et hautement marqué par un bilinguisme de longue date. Les bibliothèques en Tunisie et au Maghreb ont tendance à adopter le format UNIMARC pour des raisons aussi bien linguistiques que culturelles et ce, dans le but de s'inscrire dans la dynamique normative internationale en pleine mutation durant la dernière décennie et de promouvoir l'échange des données avec leurs partenaires de par le monde.

⁸ Amal Wajih HAMDI. Les systèmes d'information dans les bibliothèques et les centres d'information arabes. Revue des bibliothèques et de l'information arabes. N°3, juillet 2000. p. 149

⁹ Zain. ABDELHEDI. Les Pays arabes et le format MARC. 14ème congrès de l'AFLI, Tripoli, 2003. p. 35

¹⁰ Zain ABDELHEDI. Op. Cit. p. 37

L'étude a montré qu'UNIMARC jouit en Tunisie d'un statut de format national de fait parce qu'adopté par l'agence bibliographique nationale et les principaux secteurs documentaires du pays. L'usage du format laisse entrevoir des carences dûes au non maitrise du format et au manque de rigueur dans l'application des normes et dont la manifestation majeure est l'absence d'une gestion effective des données d'autorité.

Le phénomène du bilinguisme n'a fait qu'accentuer les défaillances constatées. Les catalogues des bibliothèques tunisiennes sont des catalogues bicéphales dans la mesure où l'on est appelé à gérer deux sous systèmes linguistiquement séparés, d'où d'innombrables problèmes de gestion documentaire et d'unicité des données.

Par ailleurs, L'héritage culturel arabo-musulman et les pratiques documentaires locales ont nécessité le recours à un usage abusif des champs locaux d'UNIMARC. L'illustration de cette situation se manifeste dans le traitement des manuscrits arabes, un type de document fortement présent à la BnT.

Cette situation propre à la Tunisie pourrait être étendue à l'Algérie et au Maroc, car comme on l'a souligné plus haut, ces trois pays partagent le même héritage socioculturel, le même paysage linguistique marqué par le bilinguisme arabe/français et la même réalité documentaire.

Les particularités documentaires observées méritent de réfléchir sur la possibilité d'implémenter un format national tunisien ou régional maghrébin qui serait une implémentation du format UNIMARC à l'instar de l'expérience portugaise ou russe. Une telle démarche contribuerait sans doute à créer des catalogues plus respectueux des spécificités linguistiques et culturelles locales, ce qui permettrait de mieux répondre aux attentes des usagers bilingues et poserait moins de problèmes au moment de l'échange des données avec des partenaires nationaux, régionaux ou internationaux.

Bibliographie utilisée

AAKKI Hassan. UNIMARC au Maroc : la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc : autres bibliothèques. 3e Rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC, ENSSIB, 2010. <http://cfu.enssib.fr/documents/publications/162101.pdf>

ABDELHEDI Zain. Les Pays arabes et le format MARC / Zain Abdelhédi. 14ème congrès de l'AFLI, Tripoli, 2003. 44 p.

ALI PACHA Fatima Zahra. Les notices bibliographiques en UNIMARC dans les catalogues collectifs algériens, Etude de cas : autorités algériennes. 3e Rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC, ENSSIB, 2010. www.ifla.org/files/uca/Flyer-unimarc%202010.pdf

DAKHLI Sihem. UNIMARC à la Bibliothèque nationale de Tunisie. 3e Rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC, ENSSIB, 2010. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48449>

FITOURI Chadly. Biculturalisme, bilinguisme et éducation / Chadly Fitouri. Paris : Delachaux et Niestlé, 1983. 300 p.

GARMADI Salah. La Situation linguistique actuelle en Tunisie : problèmes et perspectives / Salah Guermadi. RTSS, n° 13, mars 1968. pp.13-33

HABCHI Khaled. Le bilinguisme et les systèmes d'information documentaire en Tunisie. [s.l.] : [s.n.], 2007. 409p. Thèse de doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Université de Bordeaux 3 : 2007

Habchi, Khaled ; Kéfi, Naceur. L'usage d'UNIMARC en Tunisie : la situation des principaux secteurs de l'information documentaire. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-48441>

HAMDI Amal Wajih. Les Systèmes d'information dans les bibliothèques et les centres d'information arabes / Amal Wajih Hamdi. Revue arabe des bibliothèques et de l'information. n°3, juillet 2000

HOPKINS Alain. The Permanent UNIMARC Committee : role and activities / Alan Hopkins. International Conference "UNIMARC & friends : Charting the new landscape of library standards. Lisbon, 20-21 March 2006. http://www.unimarc.bn.pt/a_u_g/Alan

LOUKEM Mohamed El Hadi. L'Activité de diffusion de l'information au CERIST. JEBU'09 – CERIST, Ben Aknoun 30-31 mai 2009. www.cerist.dz/jebu09/...JEBU/communication_Loukem%20Elhadi.ppt

MOATASSIM Ahmed. Arabisation et langue française au Maghreb : un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement. Paris : PUF, 1992. 174 p.

ZHLOBINSKAYA Olga. Unicode implementation in UNIMARC : expectations and reality / Olga Zhlobinskaya. World Library Information Congress : 72n IFLA General Conference and Council, 20-24 August 2006. <http://www.ifla.org/IV/ifla72/077-zhlobinskaya-en.pdf>